

CAPITALE	PORT-LOUIS	NOM OFFICIEL	ILE MAURICE	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)	Aucune		SUPERFICIE	2040 km <sup>2</sup>
LANGUE(S) PARLEE(S)	Anglais, Français		POPULATION	1 286 340 hab.
MONNAIE	La Roupie Mauricienne, 1€ = 45.39MUR			
PRINCIPALES VILLES	Port Louis, Vacoas-Phœnix, Beau-Bassin Rose-Hill ,Quatre Bornes ,Curepipe , Quartier Militaire, Mahebourg, Bambous, Moka.			
REGIME POLITIQUE	Système juridique basé sur loi britannique et Code Napoléon.			
VACCINS				
RELIGIONS	Catholiques, Protestants, Orthodoxes			

### CONSULAT

127 rue de Tocqueville 75017 PARIS <b>Tél:</b> 01 42 27 30 19 <b>Fax:</b> 01 40 53 02 91 <b>Site web :</b> <a href="http://www.gov.mu">http://www.gov.mu</a> <b>Email :</b> paris@amb-maurice.fr	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	
	VISA	<b>Visa apposé gratuitement à l'arrivée à l'aéroport.</b>

### TOURISME

### AFFAIRES

1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu. 1 billet avion Aller-retour Ressources suffisantes au séjour (100USD/jour) Réservation d'hôtel ou adresse et téléphone de l'hébergeant.	1 passeport valable + de 6 mois après retour prévu 1 billet avion Aller-retour Ressources suffisantes au séjour (100USD / jour) Réservation d'hôtel ou adresse et téléphone de l'hébergeant.
--	---

### LEGALISATION

### REMARQUES

	Citoyens étrangers, nous consulter.  Pour un séjour inférieur à 90 jours, il est impératif d'être muni d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité. <b>Dans le cas contraire, l'entrée sur le territoire hongrois est interdite et le refoulement est immédiat.</b>
--	---

# APPLICATION FOR A VISA FOR MAURITIUS

## DEMANDE POUR UN VISA POUR L'ILE MAURICE

Answers should be typed or clearly written in capital letters  
 Les réponses doivent être dactylographiées ou écrites en lettres majuscules

Surname <i>Nom de famille</i>					
First names <i>Prénoms</i>					
Maiden name <i>Nom de jeune fille</i>					
Date and place of birth <i>Date et lieu de naissance</i>					
Present nationality <i>Nationalité actuelle</i>					
State whether Married, Single, Divorced, Widow <i>Situation de famille: Marié, Célibataire, Divorcé, Veuf</i>					
Profession <i>Profession</i>					
Purpose of visit and period of stay <i>Motifs de la visite et durée du séjour</i>					
Address in Mauritius <i>Adresse à Maurice</i>					
If business visit, give names and addresses of Firm or Individuals or other Organisation <i>S'il s'agit d'une visite d'affaires, donnez noms et adresses de la société, personnes ou organisations</i>					
Date of arrival <i>Date d'arrivée</i>	Flight No. <i>No. du vol</i>				
Amount of money on which you rely for your upkeep during your stay <i>Somme en votre possession pour la durée du séjour</i>					
Have you visited Mauritius before? If so, give dates <i>Avez-vous déjà visité l'Ile Maurice? Si oui, donnez les dates</i>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">From</td> <td style="width: 50%; border: none;">To</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"> </td> <td style="border: none;"> </td> </tr> </table>	From	To		
From	To				
Give the names, date and place of birth and nationality of accompanying dependents <i>Donnez les noms, date et lieu de naissance et la nationalité des personnes qui vous accompagnent</i>					
Passport No., place and date of issue <i>Numéro du passeport, lieu et date d'émission</i>					
Give your present address <i>Domicile habituel</i>					
Re-entry Visa No. date of issue, date of expiry <i>No. du visa de retour, date d'émission et date d'expiration</i>					
Particulars of passage ticket <i>Détails du billet de passage</i>					
Signature and date <i>Signature et date</i>					

FOR OFFICIAL USE

Reference No.....  
 Date of Issue.....  
 Fee Paid.....

No. of Visa.....  
 Validity.....

Document à joindre  
à toute commande

## B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

### Informations Voyageur

M.  Mme  Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

### Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation<sup>1</sup>

► Délai :  Normal  Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé :  Tourisme  Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport<sup>2</sup>

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

### Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
<b>Total</b>			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport <sup>9h / 18h</sup>		
Aéroport Week end et hors bureau		
<b>Total</b>		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente  
(dernière page du document)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### • 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

### • 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

### • 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

### • 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

### • 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

### • 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

### • 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

### • 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

### • 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.